BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 1. — JANVIER 1850.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JANVIER 1850,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

773. M. Clément, sous-chef de bureau au Ministère des finances, rue Castellane, n° 14, présenté par M. Teulet.

Ouvrages offerts à la Société.

Par le Ministère de l'instruction publique :

Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du Ministre de l'instruction publique. T. I, Paris, 1849. In-4°. Ce volume contient les catalogues des bibliothèques des villes d'Autun, de Laon, de Montpellier, d'Albi. Il en a été rendu compte dans ce bulletin.

Par plusieurs Sociétés savantes :

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, pour l'année 1849, 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1849, n° 2. Amiens. In-8°.

Bulletin monumental, publié par la Société française pour la conservation des monuments nationaux. T. XV (1849), n° 5. Caen. In-8°.

De la part d'une Société fondée à Rouen, pour concourir aux progrès du commerce et de l'industrie :

Neuf Mémoires sur *la Contrainte par corps, les Patentes, le Traité de navigation avec l'Angleterre, la Révision du tarif du pilotage, le Timbre des effets de commerce, le Tissage et le bobinage, le Traité de commerce avec le Chili, la Garantie par l'État des valeurs confiées à la Poste*, et autres objets commerciaux.

Correspondance.

M. F. Genin, chef de la division des établissements scientifiques et littéraires au Ministère de l'instruction publique, annonce le don fait à la Société d'un exemplaire du *Bulletin des Comités historiques*.

Il informe aussi le Conseil, au nom de M. le Ministre, qu'une souscription a été prise, sur les fonds du ministère, à trente exemplaires, du tome V de la *Vie de saint Louis*, du tome II du *Journal de Barbier*, et à cent exemplaires de l'*Annuaire* pour 1850.

— M. Lemoyne, président de la Société de Rouen pour les progrès de l'industrie, annonce l'envoi des brochures ci-dessus indiquées.

— M. Aug. Leprevost explique les causes du retard, en grande partie involontaire, qu'il a mis à terminer la publication d'*Orderic Vital;* il en exprime au Conseil tous ses regrets, et annonce l'intention formelle de donner tous ses soins à l'achèvement prochain de cet important ouvrage.

— M. Poey d'Avant, membre de la Société, à Luçon, écrit pour instruire le Conseil de l'acquisition faite par lui récemment d'un ouvrage manuscrit qu'il pense n'avoir point été publié. Le titre de cet ouvrage est : *Extrait abrégé des registres de la chambre des monnoies, fait par moi Charles le Cocq, général desdites monnoies, et depuis président de ladite chambre.*

Si le Conseil jugeait opportune l'impression de ce manuscrit, M. Poey d'Avant se chargerait volontiers d'en être l'éditeur.

Cette proposition est renvoyée à l'examen du comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Procès de Jeanne d'Arc. T. V. — La feuille 31 est tirée; la feuille 32 est chez l'auteur ; le volume formera 36 feuilles.

Le Conseil exprime de nouveau le vœu que rien ne soit négligé pour l'achèvement le plus prompt possible de cet ouvrage, qui doit faire partie de la souscription de 1849.

Bibliographie des Mazarinades. T. I. — La feuille 8 est tirée; les feuilles 9 et 10 sont chez l'auteur.

Vie de saint Louis. T. VI.—13 feuilles sont tirées. L'impression est momentanément suspendue pour la confection de la table générale de l'ouvrage.

Comptes de l'Argenterie des rois de France. Le manuscrit a été déposé par M. Douët-d'Arcq entre les mains de M. de Wailly, commissaire responsable, et remis par celui-ci à l'imprimerie, où l'on compose quelques pages d'essai. L'impression pourra commencer très-prochainement.

— Le trésorier annonce au Conseil le payement de plusieurs souscriptions arriérées; il n'a pas cru devoir faire réclamer la souscription de 1850 avant que le dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc* fût distribué. La circulaire d'envoi est prête et datée de 1849.

— M. Duchesne présente aussi l'état des recettes et dépenses pendant l'année 1849 :

Recettes de 1849.....	13,846	04
Dépenses de 1849.....	13,136	61
Reste en caisse au 31 décembre.....	709	43

— Le Conseil s'occupe de divers autres objets d'administration.

— Plusieurs membres appellent l'attention du Conseil sur l'utilité qu'il y aurait à donner une publicité nouvelle aux travaux et à l'existence de la Société. Il conviendrait surtout d'obtenir des rédacteurs en chef de plusieurs grands journaux l'insertion d'articles autres que

de simples annonces. Il faudrait insister, entre autres choses, dans ces articles, sur le caractère de la Société, qui est essentiellement une société libre dans laquelle on peut être admis sans faire valoir d'autres titres que le goût des études historiques et le désir de les encourager. On pourrait aussi rappeler les services que la publication non interrompue des travaux de la Société rend depuis plus de quinze ans à l'imprimerie, indépendamment de la valeur littéraire des ouvrages qu'elle a mis au jour, et dont le nombre s'élève déjà à plus de cinquante volumes. Messieurs les sociétaires sont invités à répondre aux vues du Conseil, et à contribuer, autant qu'il dépend d'eux, à faire connaître les travaux de la Société. Ses publications s'accroîtront avec le nombre de ses membres.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux a fait connaître, dans sa dernière séance publique, le programme des divers prix qu'elle propose pour être décernés en 1850 et 1851. Parmi les questions mises au concours nous citerons les suivantes: I. Résumer les études et les recherches faites jusqu'à ce jour sur les monnaies de l'ancienne Guyenne ; discuter le mérite des attributions qui ont été faites des diverses pièces au nom de Guillaume, et distinguer dans les monnaies anglo-saxonnes les types qui appartiennent à chacun des Edouard. Le prix est une médaille d'or de 300 francs, qui sera décernée dans la séance publique de 1850.— II. Des travaux d'un grand intérêt philologique ont été entrepris sur le style de plusieurs de nos écrivains classiques... Rien de sérieux n'a encore été tenté à l'égard d'un auteur qui est l'une des plus éclatantes gloires de la Guyenne et l'un des plus illustres fondateurs de la langue française telle qu'elle s'est formée au xvr^e^ siècle. L'Académie propose pour sujet de prix la composition d'un vocabulaire raisonné de la langue de Montaigne. Les concurrents devront s'attacher à tous les mots dont le sens peut présenter quelque difficulté, en expliquer les significations, les éclaircir par le rapprochement d'exemples pris soit dans Montaigne lui-même, soit dans les écrivains qui l'ont précédé ou dans les auteurs contemporains ; rechercher aussi quelles sont celles de ces expressions, aujourd'hui usitées,

dont les classiques du XVIIe et du XVIIIe siècle ont fait usage. Le prix sera une médaille d'or de 500 francs. Il sera décerné, s'il y a lieu, en 1850.—III. Étude générale du barreau de Bordeaux depuis 1780 jusqu'en 1815, et appréciation des principaux jurisconsultes ou orateurs qui s'y sont distingués. Le prix sera une médaille d'or de 500 francs. Il sera décerné en 1851. Les mémoires devront être adressés, pour les deux premières questions avant le 30 septembre 1850, et pour la dernière avant le 30 septembre 1851, au secrétariat général de l'Académie, hôtel du Musée, à Bordeaux.

—Dans son excellente *Histoire de la milice française*, le P. Daniel exprime le regret que des officiers, des écrivains militaires n'aient point songé de son temps à écrire l'histoire particulière de chaque régiment de l'armée. « Faute d'avoir fait ou recueilli de tels mémoires, dit-il, on saura un jour tout au plus qu'il y a eu un tel régiment dans les troupes de France, mais on en ignorera jusqu'à l'origine et jusques aux noms des commandants. » Cette réflexion d'un de nos plus judicieux historiens a inspiré à M. Susane la pensée de combler la lacune indiquée par le P. Daniel, et d'entreprendre un travail qui ne peut avoir que des résultats très-utiles pour l'étude de nos institutions militaires. Ce travail, dont le but principal est de retracer les annales particulières des anciens régiments, et d'abord des régiments d'infanterie, devait naturellement commencer par un mémoire renfermant toutes les questions générales qui appartiennent à l'arme de l'infanterie, par exemple l'histoire de l'établissement du service à pied en France, de son développement et des transformations qu'il a subies. Le livre que vient de faire paraître M. Susane, sous le titre d'*Histoire de l'ancienne infanterie française* (Bibl., n° 90), est donc moins une histoire complète de l'infanterie qu'une introduction à cette histoire. On y trouve exposés avec beaucoup de méthode et de clarté, à la suite des faits généraux, tous les détails relatifs à l'organisation des troupes à pied, à leur armement, à leur instruction et à leurs mœurs. Le mérite du style se joint à celui des recherches, dans ce travail estimable qui fait bien augurer des notices historiques par lesquelles l'auteur se propose de le compléter.

—*Le compte rendu des séances de la commission royale d'histoire de Belgique* continue à présenter un grand intérêt pour les études historiques. Les deux livraisons que nous avons sous les yeux (tome XV, n° 2; tome XVI, n° 1) ne sont pas moins riches que les précédentes en utiles renseignements. On remarque surtout dans la première une bonne notice sur quelques correspon-

dances manuscrites relatives aux troubles des Pays-Bas au xvr^e^ siècle. La seconde livraison renferme, entre autres documents, une lettre inédite d'André Du Chesne, une liste des prisonniers qui accompagnèrent le comte Gui de Flandre lors de sa captivité en France, sous Philippe le Bel, et l'extrait d'un manuscrit du xvi^e^ siècle, indiquant les règles qu'on observait « pour représenter les morts, selon leur rang et leur condition, sur les sépultures. »

— Nous annonçons, sous le n° 140 de la *Bibliographie* de ce *Bulletin*, l'*Histoire de la Gascogne*, de M. l'abbé Monlezun, une des publications historiques les plus étendues et les plus dignes d'attention qui aient paru depuis plusieurs années. Aucun travail d'ensemble, aucun ouvrage d'un caractère général n'avait été consacré jusqu'ici à l'histoire de l'ancienne Novempopulanie, ou troisième Aquitaine, de cette belle partie de la France comprise entre les Pyrénées, l'Océan et la Garonne, et qui forme aujourd'hui les quatre départements du Gers, des Landes et des Hautes et Basses-Pyrénées. M. l'abbé Monlezun vient d'accomplir cette laborieuse tâche avec beaucoup de succès, sous les auspices de l'autorité ecclésiastique locale, et particulièrement de M. l'archevêque d'Auch. Il a fait pour la Gascogne, sur un plan moins vaste, mais comportant néanmoins tous les développements nécessaires, ce que le savant bénédictin Dom Vaissète fit, il y a plus d'un siècle, pour le Languedoc. Le livre de M. Monlezun se recommande tout d'abord, comme celui de son illustre devancier, par un caractère de véracité et un soin consciencieux d'appuyer le récit des faits sur le témoignage des écrivains ou des documents contemporains. Ce n'est point un travail de seconde main, mais une œuvre sérieuse et approfondie pour laquelle l'auteur a puisé aux meilleures sources de l'histoire.

L'extrait suivant de la préface qui précède le premier volume donnera une idée des recherches auxquelles s'est livré M. Monlezun, et nous reproduisons d'autant plus volontiers ce passage, qu'on y trouvera, avec l'indication des ouvrages historiques imprimés ou manuscrits, qui ont rapport aux diverses parties de la Gascogne, des détails peu connus sur l'état actuel des dépôts d'archives du pays. Après avoir cité parmi les ouvrages composés sur cette province au xvii^e^ siècle, les manuscrits du P. Montgaillard, la Notice des deux Gascognes d'Oihénard, et l'Histoire de Béarn du président Marca, M. l'abbé Monlezun poursuit ainsi la revue des matériaux qu'il a mis en œuvre : « Vers le milieu du siècle dernier, Dom Brugelles, un bénédictin de Simorre, publia les

Chroniques d'Auch, gros in-4° lourdement écrit, où l'on désirerait plus de méthode et de critique, mais qui n'en est pas moins précieux pour le département du Gers. M. d'Aignan du Sendat, vicaire général sous trois de nos archevêques, et collecteur infatigable, entassait des documents et commençait à rédiger une histoire assez complète. Un autre prêtre, l'abbé Duco, et le docte Larcher, avaient réuni les annales du Bigorre ; à Condom, un théologal de Bossuet, M. de Lagutère ; à Dax et à Bayonne, un avocat du présidial, M. Compaigne ; à Saint-Bertrand, un chanoine, laissaient des matériaux qui n'attendaient qu'une main pour les coordonner, lorsque la révolution éclata. Trente ou quarante ans après, quand les études historiques se réveillèrent et qu'on voulut s'assurer des richesses que l'on possédait encore, on s'étonna du nombre et de l'importance des documents échappés à la faulx du temps ou au vandalisme des hommes.

« Outre les manuscrits du Père Montgaillard et de MM. d'Aignan, Compaigne, Duco et Larcher, Auch a conservé ses livres noir et vert, et une copie de son nécrologe. Les archives de l'Hôtel de Ville sont complètes. Condom a perdu les livres du chapitre, mais il possède encore quatre ou cinq grandes chartes, les procès verbaux des jurandes et le manuscrit de M. l'abbé de Lagutère. Si Lectoure déplore la perte des archives du chapitre et du sénéchal, elle a du moins l'original de ses coutumes et presque toutes ses chartes particulières. Tarbes a peu de chartes, mais en revanche elle possède, aux archives de la préfecture, le cartulaire de Saint-Bertrand de Comminges, avec quelques titres de trois ou quatre monastères, et à l'Hôtel de Ville, 22 volumes de *glanages* recueillis par Larcher et par M. l'abbé de Vergès, historiographe de France. Pau conserve une foule de chartes et les archives de l'évêché de Bayonne, les plus complètes peut-être que l'on puisse montrer dans toute la France. L'évêché de Bayonne, dépouillé de ses archives, a du moins un manuscrit annoté et complété par un jeune prêtre que les travaux des missions menacent d'enlever aux lettres dont il eût été un des ornements. Oleron et Dax ont aussi un manuscrit. Aire possède l'histoire de tous ses prélats jusqu'à la fin du siècle dernier, et tout porte à croire que ce travail était destiné à voir le jour. La Chronique bazadoise est connue. A ces trésors ajoutons l'immense chartrier du séminaire d'Auch, composé de quinze ou vingt mille pièces, quelques-unes originales et les autres authentiques. » C'est à l'aide de ces travaux et de ces documents si patiemment assemblés, que M. Monlezun a composé son recommandable ouvrage, et l'estime qui s'attache aux œuvres d'une

véritable érudition le récompensera certainement de ses efforts. Ajoutons que ce livre, tout empreint de l'esprit chrétien, n'est pas fait seulement pour les ecclésiastiques ou pour les savants. Il plaira à toutes les classes de lecteurs par l'abondance et la variété des faits, par l'intérêt que l'auteur a su répandre sur le récit des scènes souvent dramatiques qu'il avait à raconter; enfin par le mérite d'un style plein de clarté et constamment approprié au sujet. Le premier volume s'ouvre, après la préface dont nous avons donné un extrait, par un chapitre d'introduction qui traite des divers noms de l'Aquitaine, de ses premiers habitants, de leur origine, de leurs mœurs, de leur religion. Le récit historique, proprement dit, commence au chapitre II, à l'expédition d'Annibal. Il embrasse dans le reste du volume la conquête romaine, l'établissement du christianisme dans l'Aquitaine, l'invasion des Vandales, la domination des Visigoths, celle des Francs, l'établissement des Gascons dans la Novempopulanie, à laquelle ils donnèrent leur nom (626-ou 627); l'histoire des premiers ducs et rois d'Aquitaine, celle des archevêques d'Auch, des premiers comtes de Bigorre, de la formation du duché de Gascogne, des comtes d'Astarac et des vicomtes de Béarn, jusqu'à la fin du x^e^ siècle. Dans les notes qui suivent ce volume nous avons surtout remarqué la traduction d'un chant basque qui célèbre avec un sentiment très-énergique et très-original, la défaite de Charlemagne et de Roland à Roncevaux. Dans le tome II se continue l'histoire ecclésiastique et civile de la Gascogne, de l'an 1000 à la fin du XIII^e^ siècle, c'est-à-dire des sept ou huit grands fiefs qui composaient alors cette province, et dont les plus importants étaient le comté d'Armagnac, les comtés du Bigorre, de Comminges, la seigneurie d'Albret et la vicomté de Béarn. Le tome III est presque entièrement rempli par le récit des grands événements qui s'accomplirent dans cette partie de la France pendant le XIV^e^ siècle, époque des guerres avec l'Angleterre. Le tome IV, qui s'arrête vers la fin du XV^e^ siècle, offre aussi beaucoup d'intérêt. On peut y signaler particulièrement l'histoire de ces derniers comtes d'Armagnac qui, après avoir joué un rôle si considérable dans les affaires de leur temps, ont eu une fin si tragique. Avant la publication du tome V, par lequel doit se compléter prochainement l'*Histoire de la Gascogne jusqu'en* 1789, M. Monlezun a fait paraître le tome VI et dernier, contenant les pièces justificatives. Dans ce volume, entièrement imprimé en petit texte, l'auteur a rassemblé une nombreuse et importante collection de documents presque tous inédits, recueillis par ses soins dans les archives du pays, et composés principalement de coutumes locales,

de priviléges de villes, d'extraits de cartulaires, de rôles de montres ou revues, et d'actes d'aveu et dénombrement. Ce livre n'est pas de ceux qu'on lit légèrement une seule fois pour n'y plus revenir. Il est de nature à être consulté souvent et avec fruit; aussi devons-nous exprimer le désir que, pour y rendre les recherches plus faciles, M. l'abbé Monlezun joigne au dernier volume l'indispensable complément d'une table des noms d'hommes et de lieux.

— M. Marcel Canat, archiviste de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône, vient de publier, sous le titre de *Recherches historiques sur la Corporation des Enfants de Ville de Châlon-sur-Saône, dite Abbaye des Enfants* (voir la *Bibliographie* de notre *Bulletin*, n° 122), un travail d'autant plus intéressant qu'il traite un sujet neuf à plusieurs égards. L'institution singulière, dont M. Canat nous révèle en quelque sorte l'existence à l'aide des documents conservés dans les archives de Châlon, différait essentiellement des sociétés de plaisir si célèbres au moyen âge, particulièrement en Flandre et en Bourgogne. Comme la *Mère folle*, le *Prince de Liesse*, le *Prévôt des Étourdis*, etc., les Enfants de Ville de Châlon-sur-Saône étaient une corporation formée de toute la jeunesse châlonnaise organisée en compagnie, jouissant de certains priviléges et obéissant à des lois sanctionnées par l'usage et par l'approbation des magistrats. Le chef de cette compagnie était électif et prenait le nom d'Abbé de la grande Abbaye. Il était élu chaque fois qu'un roi de France, ou le gouverneur de la province, faisait sa joyeuse entrée dans la ville de Châlon. Son élection était proclamée par le maire et on en dressait un procès-verbal qui était conservé dans les archives de l'Hôtel de Ville. Le candidat aux fonctions d'abbé devait obtenir l'autorisation de ses parents ou celle des magistrats s'il était orphelin. Un des priviléges les plus curieux de l'abbaye était le droit des *folles vieilles*, qui consistait en une somme perçue sur tout homme épousant une femme veuve. En 1550, un habitant ayant trouvé l'impôt excessif tenta de s'en affranchir; mais un arrêt du parlement de Dijon confirma les droits de l'abbaye des Enfants. Au chef de la corporation appartenait aussi la monture du prince ou de tout autre grand personnage qui faisait dans la ville une entrée solennelle. Il levait en outre, sous le titre de droit sur les familles, un impôt qu'on ne saurait évaluer avec certitude. En compensation de ces priviléges, l'abbé était soumis à des dépenses de festins et d'accoutrements très-onéreuses; aussi vit-on plus d'une fois les élus chercher à se soustraire à un honneur si coûteux; mais il fallait obéir et devenir, bon gré mal gré, abbé de

la grande Abbaye. Cette corporation était divisée en deux sections : les enfants fils de marchands, et les clercs de la basoche. Chaque section avait un chef spécial; les marchands obéissaient au *Capitaine des Enfants*, les clercs au *Prince de la Basoche;* mais la compagnie tout entière marchait sous la même enseigne et était soumise aux ordres de l'abbé, qui choisissait lui-même ses officiers subalternes : un lieutenant, un porteur d'enseigne, un prévôt, un receveur, un procureur général, un contrôleur et deux sergents. Outre l'abbé, chef supérieur et permanent, on élisait tous les ans un autre chef dont l'autorité ne durait guère que le temps du carnaval; c'était le *Roi des Enfants*, dont la nomination était chaque année le signal de réjouissances tumultueuses dans toute la ville. On suit avec intérêt, dans l'opuscule de M. Canat, l'histoire très-agitée de la Compagnie des Enfants de Ville de Châlon, depuis le xv^e^ siècle, époque la plus brillante de son existence, jusqu'à l'année 1737, qu'elle cesse de figurer dans les registres des délibérations municipales. Ces recherches sont suivies de quelques détails sur une société de plaisir qui s'établit à Châlon vers 1622, sous le nom de Société de la Mère folle, ou des Gaillardons. Cette association, formée de la partie la plus turbulente de la corporation des Enfants de Ville, n'eut qu'une existence fort courte. Ses excès et sa désobéissance aux ordres du corps municipal, la firent supprimer en 1651.

Les anciennes archives de Châlon-sur-Saône ont été remises, il y a quelques années, entre les mains de la Société d'histoire et d'archéologie de cette ville, qui en a fait opérer le classement. M. Canat, conservateur de ces richesses historiques, en a su tirer, on le voit, un excellent parti pour le sujet qu'il vient de traiter, et il n'en fera pas sans doute un usage moins habile pour les travaux plus importants qu'il prépare sur l'histoire locale. La Société dont il est l'archiviste s'occupe de publier le tome I de ses mémoires, et se propose aussi de faire paraître le complément de l'*Histoire du Parlement de Bourgogne,* de Palliot, que Petitot n'a continuée, comme on sait, que jusqu'à l'année 1733.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Gironde. « Dans le canton de Belin, une jeune fille a trouvé dix pièces d'or d'une assez grande valeur dans la berge d'un tas de fu-

mier. Ces pièces étaient à peine couvertes de sable. On a reconnu que six d'entre elles étaient à l'effigie du roi Richard cœur de Lion, et deux à celles du roi Édouard et de la reine Éléonore; les deux autres sont restées inconnues. Des fouilles vont être faites sur ce point. »

Isère. « En creusant la terre pour faire une cave dans la maison Gonnet, située sur la place du Musée, à Vienne, on vient de mettre à découvert l'ancien dallage qui couvrait le Forum de cette ville sous les Romains. Les dalles, de grandeur inégale, sont de cette belle pierre appelée *choin du Fay,* susceptible de recevoir le poli du marbre, et dont la carrière a été abandonnée depuis l'invasion des Barbares. Les plus grandes ont deux mètres de longueur sur une largeur d'un mètre; toutes ont environ trente centimètres d'épaisseur. On voit que l'assemblage qu'elles formaient avait toutes les conditions de la solidité et de la durée; nous ajouterons aussi celles de la beauté et de la propreté..... La partie du même dallage qui a été découverte dans les fondations de la maison Chollier, nouvellement construite sur la même place, confirme que le temple d'Auguste et de Livie était entièrement isolé. On a remarqué dans la maison Gonnet une pierre paraissant avoir fait partie d'une espèce de banquette arrondie par le haut, et qui, s'élevant au-dessus du dallage, aurait établi, devant le temple dont il vient d'être question, une division particulière du Forum. Cette circonstance présente un problème archéologique à résoudre. »

(*Journal de Vienne*).

Saône-et-Loire. « On écrit de Salornay-sur-Guye, arrondissement de Mâcon, qu'un cultivateur vient de trouver presque à fleur de terre, dans un champ de cette commune, deux urnes de grès de fabrique romaine, contenant six à sept mille médailles, pour la plupart du III^e^ siècle de notre ère. On a reconnu sur quelques-unes les effigies des empereurs Macrin, Alexandre Sévère, Jules Maximin, Gordien et Philippe. » (*Moniteur*).

Rhin (Haut-). On écrit de Colmar : « On vient de découvrir, dans la propriété de M. le docteur Deubel, le long du chemin de l'Herler, une sépulture antique. Suivant toutes les apparences, elle n'est point isolée. M. Deubel se propose de faire faire des fouilles qui éclairciront les doutes à cet égard, et dont le résultat, s'il était couronné de succès, offrirait un grand intérêt. La tombe découverte présente en effet plus d'un caractère d'analogie avec les sépultures de Seltz près Mayence et de Nordendorff près de Dona-

werth, qui ont excité si vivement l'attention de l'Allemagne il y a quelques années. Trente sépultures de la même époque ont été, au printemps dernier, découvertes à Zibsheim. Elles étaient toutes sur la même ligne, et cette disposition annonce un champ de sépultures considérable. Augsbourg considère comme l'une de ses plus précieuses collections l'ensemble des objets trouvés à Nordendorff. Ils appartiennent vraisemblablement à l'époque germanique.»

(*Moniteur*).

Var. « Un architecte français, M. F. J. Liger, vient de découvrir dans l'île Saint-Honorat, située au nord-ouest de la Corse, un autel votif à Neptune. Sur une des faces on lit :

NEPTVNO
.ERATIA
.ONTANA.

« La corniche du couronnement et les deux premières lettres des deux derniers mots sont frustes.

« En observant une chapelle à l'est, M. Liger a reconnu des débris de constructions phéniciennes et romaines confusément employés dans son élévation. Cet édifice bizarre et extrêmement curieux appartient évidemment au vi^e^ siècle. On ne peut douter qu'il n'ait été l'église primitive de Saint-Honorat, par conséquent le plus ancien temple de la chrétienté dans les Gaules. Une autre chapelle, située à l'occident, avait été regardée jusqu'ici comme un ancien baptistère. M. Liger, se fondant sur la présence d'un autel percé de trous qui servaient à l'écoulement du sang des victimes, sur la similitude de cet édifice avec celui d'un temple à Jupiter existant à Grasse en Provence, sur ce que les pieds-droits et la fermeture de la porte d'entrée ont été posés après coup et en reprise, ce qui semble annoncer qu'on a détruit les anciens, parce qu'ils devaient contenir des caractères ou des inscriptions païennes, comme au temple de Jupiter à Grasse ; se fondant encore sur l'étude du système de construction et sur le silence des chartes du monastère, à l'égard de cet édifice, M. Liger se croit fondé à reconnaître un temple païen. Lord Brougham, qui passe la saison dans son domaine près de Cannes, s'est immédiatement transporté sur les lieux, où il a pris connaissance des travaux de l'architecte, dont il a envoyé communication aux sociétés savantes d'Angleterre. » (*Moniteur*).

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

128. — *Académie royale de Belgique. Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, ou *Recueil de ses Bulletins*. Tome XV, n° 2; tome XVI, n° 1. Bruxelles, imprimerie de Hayez, 1848, 1849. In-8° de 96 ou 86 pages.

129. — *Alain Chartier*. Étude bibliographique et littéraire; par M. G. Mansel, conservateur à la Bibliothèque de Caen. Nouvelle édition. In-8° de 2 feuilles 3/4. Bayeux, imprimerie de Duvant.

130. — *Aperçu sur les Erreurs de la bibliographie spéciale des Elzevirs et de leurs annexes*. Petit in-12 d'un sixième de feuille. Paris, imprimerie de Panckoucke.

131. — *Biographie universelle ancienne et moderne; Supplément*, ou suite de l'histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savants. Tome LXXXII (*Scabury-Squarcialupi*). In-8° de 28 feuilles 3/8. Paris, imprimerie de Duverger, librairies de Derache, rue du Bouloy, n° 8, et de Becz, rue Gît-le-Cœur. Prix..... 8 fr.

132. — *Catalogue raisonné des Monnaies romaines trouvées dans le jardin du collége du Mans, au cours* (sic) *de l'année* 1848; par E. Bucher, 1re et 2e feuilles. In-8° de 2 feuilles. Imprimerie de Gallienne, au Mans.

L'écrit se composera d'environ six feuilles.

133. — *De l'Administration de Louis XIV* (1661-1672), d'après les mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson; par A. Chéruel. In-8° de 15 feuilles. Imprimerie de Brière, à Rouen; librairie de Dumoulin, à Paris.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain numéro.

134. — *Des Druides*, thèse; par Alfred Tachard. In-8° de 5 feuilles 3/4. Strasbourg, imprimerie de Silberman.

135. — *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de saint Benoît;* par J. Gabriel Bulliot. (Publication de

la Société Éduenne). Chartes et pièces justificatives. In-8° de 28 feuilles 5/9. Autun, imprimerie de Dejussieu. Prix..... 5 fr.

Tome deuxième.

136. — *Inventaire des objets contenus dans le tresor de Saint-Nicolas-de-Port*, publié avec des notes par M. Auguste Digot. In-8° d'une feuille. Imprimerie d'Hardel, à Caen.

137. — *Itinéraire du champ de bataille de Crécy*, lu à la Société des sciences morales, le 2 décembre 1836, par M. l'abbé Caron; publié par le docteur Boucher. In-8° de 5 feuilles. Versailles, imprimerie de Klefer; à Fontaine-sur-Maye, chez M. Huré. Prix : 50 c.

L'auteur est décédé à Versailles dans sa 89e année, le 2 janvier 1849.

138. — *Histoire de l'Administration de la police de Paris*, depuis Philippe-Auguste jusqu'aux Etats-Généraux de 1789, ou tableau moral et politique de la ville de Paris durant cette période, considéré dans ses rapports avec l'action de la police, par M. Frégis, auteur des *Classes dangereuses*. Paris, imprimerie de Gratiot; librairie de Guillaumin. 2 vol. in-8°, ensemble de 71 feuilles 1/2. Prix..... 16 fr.

139. — *Histoire de l'armée et de tous les régiments, depuis les premiers temps de la monarchie française jusqu'à nos jours*; par M. Adrien Pascal. Avec des tableaux synoptiques représentant l'organisation des armées aux diverses époques et le résumé des campagnes de chaque corps, par M. Brahaut; et des tableaux chronologiques des combats, siéges et batailles, par M. le capitaine Sicard; illustré par, etc. Tome III, faux titre et titre, feuilles 39 à 42, table; et tome IV, feuilles 1, 8. In-8° de 6 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Mme Dondey-Dupré, librairie de Barbier. Prix de la livraison : 30 c.

140. — *Histoire de la Gascogne*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, dédiée à monseigneur l'archevêque d'Auch et à NN. SS. les évêques de Bayonne, d'Aire et de Tarbes, par l'abbé J. J. Monlezun, chanoine honoraire d'Auch. Tomes I, II, III, IV et VI. Auch, imprimerie de Portes, librairie de Brun; Paris, librairie de Dumoulin, 1846-1849, 5 volumes in-8° de VIII-448, 500, 507, 467 et 495 pages.

141. — *Histoire de saint Remi*, pour servir à l'étude des origines de la monarchie française (436-532); par M. Alexandre Ambert. In-18 de 4 feuilles 1/2. Arras, imprimerie de Lefranc. — Plancy, Société de Saint-Victor.

142. — *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers, et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie;* par Ch. Ouin-Lacroix. In-8° de 48 feuilles 1/2, plus 29 dessins. Imprimerie de Lecointe, à Rouen. Librairie de Dumoulin, à Paris (1850).

Trois tirages ont été faits de cet ouvrage : Premier tirage, sur beau papier, 20 fr.; deuxième tirage, sur beau papier, 15 fr.; troisième tirage, sur papier ordinaire, 8 fr. Nous rendrons compte de ce volume dans notre prochain numéro.

143. — *Histoire des ducs de Guise;* par René de Bouillé, ancien ministre plénipotentiaire. Tome III. In-8° de 32 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Duverger, librairie d'Amyot.

L'ouvrage aura quatre volumes. Prix de chaque volume ..... 6 fr.

144. — *Histoire des villes de France*, avec une introduction générale pour chaque province, contenant, etc.; par M. Aristide Guilbert, et une société de membres de l'Institut, de savants, d'administrateurs et d'officiers généraux. 6 vol. in-8°, jésus, de 272 feuilles 1/4, plus 88 gravures, 132 armoiries des villes en couleur, et une carte de France par province. Paris, imprimerie de Fournier et Claye (1844-1849), librairies de Perrotin, de Furne et de Fournier. Prix de chaque volume..... 15 fr. 50 c.

Ouvrage terminé.

145 — *Histoire du Consulat et de l'Empire,* faisant suite à l'Histoire de la révolution française; par M. A. Thiers. Tome IX. In-8° de 37 feuilles 1/2, plus un atlas in-folio oblong de 3 cartes. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Paulin. Prix..... 5 fr. 50 c.

146. — *Histoire du parlement de Flandre;* par M. G. M. L. Pillot, conseiller à la cour d'appel de Douai. In-8° de 24 feuilles 3/4. Douai, imprimerie et librairie d'Adam d'Aubers.

Tome premier.

147. — *Huet, évêque d'Avranches,* ou le scepticisme théologique; par Christian Bartholomess, membre correspondant de l'Académie des sciences de Berlin, de celle de Turin, etc. In-8° de 15 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Ducieux, librairie de Franck.

148. — *Mélanges archéologiques et littéraires;* par M. Edelestan du Méril. In-8° de 30 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Guiraudet, librairie de Franck (1850).

149. — *Mémoire historique sur Calais,* suivi d'une note sur un canon de fonte de fer; par M. Mareschal, chef d'escadron d'artillerie. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy. In-8° de 32 pages.

Extrait du *Journal des sciences militaires.*

150. — *Mémoires et documents publiés dans la Revue archéologique;* par J. A. Letronne, membre de l'Institut. In-8° de 24 feuilles 3/4, plus un portrait et 7 planches. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux.

151. — *Notice sur la vie et les travaux de M. de Fréminville,* associé correspondant de la Société des antiquaires de France; par M. Depping, membre honoraire. Paris, imprimerie de Crapelet; librairie de Dumoulin. Broch. in-16.

152. — *Notice sur quelques antiquités trouvées dans l'ancienne province Leuke (évêché de Toul), depuis* 1832 *jusqu'en* 1847; par A. Dufresne. In-8° de 4 feuilles 1/2, plus 8 pl. Imprimerie de Lamort, à Metz.

Extrait des Mémoires de l'Académie nationale de Metz, année 1848-1849.

153. — *Papiers d'État du cardinal de Granvelle,* d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Besançon, publiés sous la direction de M. Ch. Weiss. Tome VII. Paris, Imprimerie nationale. 1849. In-4° de 87 feuilles 1/2.

154. — *Recherches historiques sur la petite ville de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche);* par le docteur B. In-8° de 4 feuilles 1/4. Imprimerie de Barette-Bondessein, à Valognes.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.